



PARC CÉZANNE : visite technique du 15 mars 2018 à 10 h 00

Membres CS présents : Mmes d'ONORIO et WOLKOWITSCH, MM. FÜREDI et POSS.

Copropriétaire présent : M. WOLKOWITSCH.

CGIMMOBILIER : Mme OLIVARI

1. **ESPACES VERTS :**

La société ATPRT est intervenue ce jour en notre présence. Elle n'a pas eu besoin d'ouvrir l'enrobé car l'ancienne conduite n'était plus alimentée. Elle a déposé 16m50 de conduite et n'a pas ôté le regard au niveau des espaces verts, ce dernier étant encore raccordé.

La remise en état de l'allée centrale peut être réalisée, les travaux sur l'ancienne conduite étant terminés.

La réunion de concertation pour le projet de réaménagement des espaces verts autour du GRAND-PIN a eu lieu avec Jardins Sestian et quelques propriétaires du bâtiment. Le projet est validé et en attente de planification.

2. **RÉUNION SUR LE CHAUFFAGE :**

Nous avons obtenu des réponses plus précises suite à la rédaction du rapport de Mme Clemens. Il est demandé de prévoir la consultation de bureaux d'étude.

La consultation de bureaux d'étude pour l'Audit global-audit énergétique se fera une fois le cahier des charges rédigé par le conseil syndical avec l'aide de la Maison de l'habitat.

3. **ÉLECTRICITÉ PARTIES COMMUNES :**

Tenir un tableau des changements des ampoules, néons, détecteurs chaque année afin de juger de l'utilité de la souscription d'un contrat d'entretien.

4. **ESTAQUE :**

Nous rappelons que toute intervention volontaire sur un matériel qui est sous contrat d'entretien est strictement interdite et ce pour des raisons évidentes de garantie sur les installations. Seuls les prestataires en charge des entretiens sont autorisés à manipuler les installations (porte de garage, chauffage, etc.)

5. **COLLECTES et POUBELLES :**

Au niveau des sous-sols de certains bâtiments il existe des locaux dans lesquelles nous décidons d'entreposer les poubelles vertes et les poubelles de tri. Nous ferons mettre une poignée, de la lumière et une affiche indiquant « local poubelles et tri sauf encombrants ».

6. **DIVERS**

- Suite à la réception du rapport de la société QUALICONSULT et des rapports annuels de la société AAM en charge de l'entretien des portes, nous préparons un comparatif des points notés.
- Local Hermitage : nous attendons un devis de la société LYRECO pour une armoire de rangement des archives, une table et deux chaises.
- Rehausse des poteaux extérieurs : la société PACARENOVATION est consultée et fournira un devis. Deux poteaux sont à remettre en place.
- Mme Olivari a pu constater de visu l'existence d'un dossier de plans dans les archives du notaire, mais n'a pas pu en faire réaliser une copie pour constituer un fond d'archives pour la copropriété. De nouvelles actions seront entreprises pour tenter d'obtenir le prêt de ce fonds à des fins de copie.
- La société de ménage utilise des anciennes bouches d'arrosage pour le nettoyage des containers à ordures. Il convient d'envisager une solution pour pérenniser cette commodité après que l'ancienne conduite d'arrosage le long de l'allée centrale aura été supprimée.

- Une place de parking appartenant à Mme RENARD (en direction de la place des mûriers) est abîmée suite au soulèvement de l'enrobé par les racines de pin. Des devis de remise en état seront demandés, ainsi que pour la reprise de l'accès au garage OLYMPIA – ST VICTOIRE. (ATPRT consultée).
- Le devis de la société AHMS a été validé pour repeindre les lettres du « **PARC CÉZANNE** » sur la plaque de marbre à l'entrée de la copropriété. (Nettoyage du marbre à prévoir).
- La pose du poteau indiquant que la copropriété est privée à l'entrée de la résidence n'a pas été faite correctement. Nous avons demandé l'intervention d'un maçon pour que le poteau soit installé solidement.
- Nous sommes dans l'attente de la réception de la commande des autocollants « stationnement interdit ».
- Commencer une consultation pour la rénovation des allées des entrées des bâtiments (réfection du dallage).
- Le devis de la société SOL2000 pour la réfection de la marche à l'entrée de l'Olympia est validé.
- Le plombier a été mandaté afin de réaliser les travaux concernant la réfection de certaines conduites en fibrociment dans les garages validés lors de l'AG.
- Nous avons pu constater qu'une partie du tronc d'un murier platane situé sur le parking haut a été arraché.

7. POINT TRAVAUX ÉLECTRICITÉ :

Les travaux de finition d'installation des barrettes LED au niveau des auvents des entrées des bâtiments se poursuivent.

La prochaine visite aura lieu le jeudi 29 mars à 10 h 00